

Conseil d'école du lundi 09 mars 2020 à Borrèze.

Personnes présentes :

Mme RAMIERE Laetitia, directrice de l'école de Salignac-Eyvigues
Mmes COUDERC Magali, PERETTI Sandrine, M. MOLINAS Bruno, enseignants à Salignac-Eyvigues
Mme AUGENE Cécile, chargée d'école à Borrèze
Mme MARAQUIN Lucie, enseignante à Borrèze
M. DUBOIS Jean-Pierre, maire de Salignac- Eyvigues
Mmes JAGOURD Chrystelle, LAVAL Laurence municipalité de Salignac-Eyvigues
M. CHASSAING Thierry, maire de Borrèze
Mmes LHERBET Stéphanie, LALAY Corinne, municipalité de Borrèze
Mmes CANDAILLE Nadine, LANGLOIS Nathanaëlle, REBIERE Aline, BALME Elodie, CHAZARAIN Jill, Déléguées des parents d'élèves pour l'école de Salignac-Eyvigues.
Mmes BONNEAU Anne-Laure, CANDAILLE Nadine déléguées des parents d'élèves pour l'école de Borrèze
M. FUMAT, Délégué Départemental de l'Éducation Nationale

Personnes excusées :

Mme KRECKA-DUCHAUFOR, Inspectrice de l'Éducation Nationale
Mr FAUPIN Daniel, enseignante à Salignac
Mr GRANDCOIN Christophe COLUCCI Cécile, GASPARINI Anne, Délégués des parents d'élèves pour l'école de Salignac-Eyvigues.
ROMERO Colette, municipalité de Salignac-Eyvigues

1) Point sur les effectifs :

Borrèze : 23 élèves
CP/CE1 : 8 + 15 = 23

Salignac : 109 élèves
PS/MS : 12 + 24 = 36
GS/CP : 17+6 = 23
CE2/CM1 : 18 + 9 = 27
CM2 : 23

Soit 132 élèves sur le RPI

La situation de la classe de PS-MS a été évoquée. Mme l'Inspectrice a été informée de cette situation par Mme Ramière, Mr Fumat, DDEN, a écrit au président des DDEN. Ils sont venus en visite le 20 décembre.

Prévisions pour la rentrée 2020 : 124 élèves. (prévision de 15 PS pour l'instant).

2) Evaluations nationales CP

- Période de passation 20 au 31 janvier :
- Evaluations CP Salignac : 5 élèves
 - 89,7 % de réussite en maths
 - 94,2 % de réussite en français
- Evaluations CP Borrèze : 8 élèves
 - 63,9 % de réussite en maths
 - 67,6 % de réussite en français

- Analyse des évaluations janvier 2020 : stabilité des résultats.

3) Administratif et sécurité

- Rappel sur l'Absentéisme (circulaire n° 2014-159 du 24/12/2014).

En cas d'absence, les parents doivent informer l'école du motif. Au bout de 4 demi-journées d'absence sans motif légitime sur un mois, il y aura une équipe éducative pour établir un dialogue avec la famille. Le directeur informera la DSDEN par le biais d'un dossier où les absences de l'élève y figureront. Si malgré les discussions il y a persistance, c'est-à-dire 10 demi-journées d'absence dans le mois, le directeur, les membres concernés de communauté éducative mettent en place un dispositif d'aide et d'accompagnement et proposent toutes mesures complémentaires pour rétablir l'assiduité.

Lorsqu' à l'issue de toutes les tentatives de remédiation et de dialogue avec la famille de l'élève, l'assiduité n'est pas rétablie, la mise en place d'une procédure de sanctions pénales constitue l'ultime recours pour mettre fin à l'absentéisme persistant.

Sécurité :

- Les registres de sécurité

Deux registres ont été mis en place au sein des écoles pour la mise en application du décret 2011-774 du 28 juin 2011 traitant de l'accord sur la santé et la sécurité au travail dans la fonction publique.

+ RSST : registre sécurité et santé au travail :

Ce document doit permettre à tout personnel ou usager :

- de signaler une situation anormale
- d'assurer la traçabilité de la prise en compte du problème
- de conserver un historique des signalements
- de s'inscrire dans la démarche de traitement départementale et académique

Le registre est à la disposition de toute personne fréquentant habituellement ou occasionnellement les locaux de l'école.

Vous pouvez y noter vos observations concernant : des événements accidentels, des risques, l'amélioration des conditions de travail.

Les feuilles de signalement vierges sont disponibles dans chaque école auprès du directeur.

Le directeur de l'école assure le suivi assisté par l'assistant de prévention à l'inspection de la circonscription.

+ RDGI : droit d'alerte et de retrait :

Si un fonctionnaire a un motif raisonnable de penser qu'une situation de travail présente un danger grave et imminent pour sa vie ou sa santé, il le signale immédiatement à l'IEN de circonscription, qui le consigne dans le registre de signalement d'un danger grave et imminent (RDGI). Ceci s'applique également à toute défectuosité dans les systèmes de protection.

Salignac :

-Exercice sécurité incendie : 04/02/20 : 1 min 36 PS/MS, 1min 39 MS/GS et cycle 3. Lieux de rassemblement différents cette fois là.

Exercice PPMS Intrusion Fuite : le 20/02/2020 : 4min 34 pour fuir. Problèmes : signal inaudible , traversée de la route pour les PS/MS dangereuse, sortie trop lente pour les Cycles 3 et GS/CP.

Borrèze :

Alerte confinement le 20/02 : 23 minutes de confinement, déplacement en 33 s.

Coronavirus :

Information faite aux familles par affichage.

Information aux élèves par affichage et explications orales.

Rappel :

Maladies : Enfants malades sont mieux chez eux qu'à l'école. Les maladies contagieuses avec éviction scolaire sont listées par le ministère. S'il n'y a pas d'éviction scolaire, il faut privilégier le bon sens pour éviter de contaminer tout le monde.

Poux : Beaucoup de parents se plaignent des poux. Nous ne pouvons qu'une fois de plus faire appel au bon sens pour que les parents vérifient et traitent quotidiennement les cheveux de leur enfant. Il n'y a pas d'éviction scolaire pour cause de poux.

Absences : Quand un enseignante est absent, il y a un protocole à respecter (informer l'EN, etc.). Les remplaçants, peu nombreux, sont d'abord mis en priorité sur des écoles de 1, 2 ou 3 classes.

4) Informations diverses

- Educonnect : accès en ligne pour consulter le LSU .Si cela ne fonctionne pas, il faut demander des codes auprès de la directrice.

-Le LSU a été donné en format papier pour Borrèze, version en ligne pour Salignac (ce2 à cm2), et papier pour les CP.

Personnel de l'école :

Salignac :

2 stagiaires (dans le cadre de leur formation et autorisé par l'IEN) :

- PS/MS : Manon Brochard 5 semaines en période 3 (ancienne emploi civique)

- stage d'observation dans les classes Clémence Arsène : 1 semaine en janvier (1 jour/classe)

Emploi civique : Corentin Vigier ; intervient dans les classes selon les projets depuis le 6 décembre 2019.

Borrèze :

Emploi civique : Sami Magnat

Une stagiaire en cuisine pendant 3 semaines en période 3

4) Bilan des activités et projets

Salignac

Bilan des activités :

- 11/11 : armistice : Marseillaise,
- 12/11 : Cross USEP Cycle 3 à St Amand de Coly (annulé pour cause de terrain impraticable)
- 22/11 : GS-CP : Intervention de Célestine de la Ludothèque (même principe que PS-MS)
- 28/11 : Ecole et cinéma pour la classe de GS-CP : « Les contes de la Mère Poule »
- 02/12 : Intervention SICTOM : GS-CP
- 02/12 et 13/12 : Dépistage infirmier GS, CE2, CM1, CM2 : Infirmière scolaire

- 13/12 : Intervention de l'infirmière scolaire Eline Constant : « Hygiène alimentaire, Hygiène de vie », classe CE2-CM1
- 13/12 : Comédie Musicale CE2-CM1, CM2 « Mr Joseph » à la salle des fêtes de Salignac.
- 19/12 : Pyjama Day et passage du Père Noël.
- Janvier : cycle Lutte CM2
- En février et avril : projet « La rivière Dordogne » CM2 avec intervenant Nature de la Comcom
- 17/01 : PS-MS Intervention de Célestine de la Ludothèque
- 21/01 : Infirmière PMI PS et MS
- 23/01 : Ecole et cinéma pour la classe de GS-CP : « Le voyage de Sam »
- 27 et 30/01 : Médecin de PMI PS et MS
- 30/01 : Orthoptiste : PS et MS
- 14/02 : GS-CP : Intervention de Célestine de la Ludothèque

Projets :

- 26/03 : journée Kaplas RPI Salle des fêtes de Salignac
- 27/03 : Ecole et cinéma pour la classe de GS-CP « Voyage de rêve »
- 02/04 : intervention de l'infirmière scolaire « Sommeil et hygiène » pour les GS/CP
- 03/04 : Carnaval à Salignac : MFR, EHPAD et Borrèze : Thème « Flash Color »
- 09/04 : Journée culture occitane : PS-MS et GS-CP
- En mai : p'tit tour à vélo Ce2 Cm1 Cm2 (appel aux parents pour passer les agréments.
- 28/05 : sortie de fin d'année Ce2 à Cm2 à Bort les Orgues (barrage, belvédère et château du Val
- 29/05 : spectacle de chant pour le RPI « La Légende du Chat Bada » : quatuor (3 musiciens et une chanteuse) qui propose une prestation de 40 à 45 min (selon l'âge des enfants) autour du jazz, bossa nova, swing, gospel.
- En juin : projet piscine à Souillac (5 à 6 séances) pour GS CP et Ce2 Cm1
- fête des écoles : Borrèze Salignac : le 26/06/20 à Salignac (école) ou Salle des fêtes de Borrèze si pluie thème : « Il était une fois... »

Borrèze

Bilan des activités :

- 11/11 : commémoration armistice
- 13/12 : sortie patinoire à Sarlat
- 20/12 : Borrèze en pull de Noël, ateliers divers
- 08/02 : crêpes et jeux (avec l'Amicale laïque)

Projets :

- 26/03 : Kaplas
- 03/04 : carnaval
- 10/04 : fête des 100 jours, exposition de travaux d'enfants, loto (en soirée)
- 08/05 : commémoration
- 29/05 : spectacle « La légende du Chat Dada »
- En juin : projet piscine à Souillac (5 séances)
- 19/06 : sortie de fin d'année au château de Commarque

5) Questions des parents d'élèves :

Question : Au sujet des répartitions des élèves pour l'année prochaine, pouvez-vous assurer une stabilité plus grande que cette année (changements de répartition et d'organisation en septembre 2019)

Réponse : Pour l'instant, les effectifs permettent d'envisager une répartition plus facile des élèves. Placer la GS à Borrèze est difficile car il n'y aurait pas d'ATSEM. On ne s'interdit pas de placer les CM1 CM2 à Borrèze, afin de composer plus facilement les ajustements sur les autres niveaux.

6) Remerciements :

Borrèze :

- A la municipalité, à M le Maire et Martine, à Stéphanie pour la qualité des repas, à Coraline pour sa bonne humeur
- Aux représentants des parents d'élèves pour leur efficacité, leur soutien et leur implication
- Merci aux parents pour la confiance qu'ils nous accordent

Salignac :

- A la municipalité de Salignac pour son soutien pour les projets
- A l'amicale laïque pour son investissement et sa mobilisation, son soutien pour tous les projets, le passage du Père Noël, ainsi que les transports en bus,
- A Pascal Rochette pour son animation à Noël,
- Aux parents qui ont fait des dons de jeux et jouets pour l'école
- Remerciements à l'ensemble du personnel municipal pour sa participation active aux différents projets de l'école et aux cantonniers pour leur rapidité d'intervention
- Remerciements aux parents pour leur confiance
- A Jean-Pierre Dubois avec qui nous avons eu le plaisir de travailler pendant ces années. Au-delà des désaccords qui ont pu exister, nous avons et avons toujours un objectif commun : faire avancer et évoluer l'école. Bonne et longue retraite à vous.

Dates du prochain conseil d'école : juin 2020 à Salignac.